

LËTZEBUERG AM DÄITSCHEN ZOLLVERÄIN 1842-1918

VERNISSAGE
13 - DEC. 2017 18H00

Rose de Claire, design. | Photo: Collection Fernand Gonderinger, Buschdorf



EXPOSITION 14.12.2017 - 25.05.2018

ARCHIVES NATIONALES

Plateau du Saint-Esprit
Luxembourg-Ville

Lundi au vendredi 08H30 - 17H30

Samedi 08H30 - 11H30

www.anlux.lu

retrouvez-nous sur Facebook



LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
www.gdl.lu



LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
www.gdl.lu

ArcelorMittal

BIL
1848

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

FEDIL
1848

DOSSIER DE PRESSE – 11 DÉCEMBRE 2017



SOMMAIRE

Déroulement de la conférence de presse.....	p. 3
Communiqué de presse	p. 4
Préface du catalogue	p. 6
Colloque – appel à contribution (mai 2016)	p. 8
Informations générales sur les Archives nationales de Luxembourg	p. 11
Contact.....	p. 13



CONFERENCE DE PRESSE – INTERVENANTS

Josée Kirps

Directrice des Archives nationales

Gilles Regener

Conservateur – Section économique

Charles Barthel

Collaborateur scientifique – Section économique

Sanja Simic

Service Communication, Service pédagogique

Nicky Blazejewski

Collaboratrice scientifique indépendante

Philippe Nilles

Conservateur – Section moderne

ARCHIVES NATIONALES, PLATEAU DU SAINT-ESPRIT, Luxembourg



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Halt ! Douane – Lëtzebuerg am Däitschen Zollveräin, 1842–1918 »

Exposition aux Archives nationales de Luxembourg (14.12.2017 – 25.05.2018)

En 1842, il y a 175 ans, le Grand-Duché de Luxembourg adhère au Zollverein allemand. En 1918, il y a presque 100 ans, l'union économique entre les deux pays voisins s'achève au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ces deux anniversaires constituent pour les Archives nationales de Luxembourg l'occasion de revisiter cette période de trois quarts de siècle qui ont fait la fortune d'un Etat agraire miséreux et arriéré métamorphosé en une nation industrielle prospère, à la pointe du progrès.

L'exposition « Halt ! Douane – Lëtzebuerg am Däitschen Zollveräin, 1842-1918 » présente du 14 décembre 2017 au 25 mai 2018 au grand public plus de deux cents documents, illustrations et objets d'époque issus des fonds des Archives nationales et en provenance d'autres archives, publiques et privées, voire de musées luxembourgeois et étrangers qui ont largement participé à la réalisation du projet. Une nouvelle conception d'exposition des Archives nationales met en lumière de manière inédite ce patrimoine essentiel pour la compréhension de l'histoire contemporaine – tant économique que politique et socio-culturelle – du pays.

Le vernissage de l'exposition, proposée en langue française et allemande, aura lieu le 13 décembre 2017 à 18 heures aux Archives nationales, en présence du secrétaire d'Etat à la Culture, Guy Arendt.

Dans l'imaginaire collectif des Luxembourgeois, le Zollverein allemand est synonyme de l'ascension matérielle fulgurante que leur patrie a connue à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Or, si d'un côté l'exposition retrace effectivement la *success story* d'un petit pays replié sur soi-même qui, peu à peu, s'ouvre aux échanges transfrontaliers en jetant par-là les fondements de son internationalisme commercial actuel, il n'en demeure pas moins qu'elle essaie également d'évoquer les zones d'ombres et les risques d'un pari qui faillit tourner mal dans la foulée de la Grande Guerre.

L'exposition montre aussi que, si au début des années 1840, on avait laissé la parole au peuple luxembourgeois, son ralliement au Zollverein n'aurait probablement pas eu lieu. Pourtant, des années plus tard, les habitants ne veulent plus, pour rien au monde, renoncer à cette alliance qui manifestement a balisé le chemin à leur promotion économique et sociale devenue particulièrement apparente pendant l'âge d'or industriel au tournant des siècles. La dualité entre la volonté des Luxembourgeois de conserver leur autonomie nationale au sein d'un système économique-douanier profitable et le danger latent de perdre leur identité en s'exposant à la domination par l'omnipuissant voisin allemand est un autre sujet central de l'exposition.



Les Archives nationales souhaitent attirer l'attention des chercheurs sur la documentation très riche et fort variée qui couvre une matière assez peu étudiée jusqu'ici. Par ailleurs, il s'agit en même temps de sensibiliser le grand public à des questions somme toute très actuelles – notamment dans le contexte d'une communauté européenne aujourd'hui secouée non seulement par les adeptes du Brexit – à savoir : Qu'est-ce qu'une union douanière ? Quels sont ses atouts, voire ses inconvénients ?

Un colloque international, qui aura lieu les 19 et 20 avril 2018 au Musée Dräi Eechelen, s'attachera à approfondir les multiples facettes de la problématique esquissée par l'exposition.

Informations pratiques :

« Halt ! Douane – Lëtzebuerg am Däitschen Zollveräin, 1842-1918 »

Exposition aux Archives nationales de Luxembourg (Plateau du Saint-Esprit)

Vernissage : 13 décembre 2017 à 18h

Durée de l'exposition : 14 décembre 2017 au 25 mai 2018

Horaires : lundi à vendredi 8h30 à 17h30 et samedi 8h30 à 11h30

Langues : français et allemand

Visites guidées gratuites : réservation via relations.publiques@an.etat.lu





PRÉFACE DU CATALOGUE

L'adhésion du Luxembourg au « Zollverein » en 1842 constitue un événement important dans l'histoire de notre pays. Cette association douanière des États allemands, fondée sous l'impulsion de la Prusse et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1834, intègre dès 1842 le Luxembourg dans une alliance économique-douanière avec vingt-cinq des principaux États allemands. Au début, les Luxembourgeois affichent une certaine appréhension, ce qui est parfaitement compréhensible en raison de leurs relations plutôt difficiles avec la garnison prussienne stationnée dans la forteresse de Luxembourg, ou encore à cause d'une administration des douanes luxembourgeoises placée sous le contrôle et la haute autorité de Berlin.

Libre-échangiste en son sein, mais protectionniste envers l'extérieur, le Zollverein est – malgré les craintes initiales dues à la disproportion flagrante entre le Luxembourg et la Prusse – très bénéfique pour le pays: le Grand-Duché a désormais à sa portée un marché énorme pour la vente de ses produits, surtout ses produits métallurgiques, et profite par ailleurs de l'afflux du capital et d'une main-d'œuvre qualifiée allemande. L'entrée dans le Zollverein en 1842 assure au Luxembourg – sur la longue période – également des recettes douanières qui tournent en moyenne autour d'un quart du budget de l'État.

Le centenaire de la dénonciation de l'union douanière allemande en décembre 1918, qui correspond également à peu de choses près au 175^e anniversaire de la signature du traité d'adhésion du Grand-Duché au Zollverein en février 1842, constitue pour les Archives nationales l'occasion d'organiser une exposition présentant un choix de documents d'archives et d'objets illustrant trois quarts de siècles de coopération commerciale et douanière germano-luxembourgeoise. L'exposition sera complétée par un colloque international d'historiens et d'experts dans les domaines des sciences économiques, sociales, politiques ou littéraires qui se tiendra du jeudi 19 avril au vendredi 20 avril 2018 au Musée de la forteresse M3E.

Au moyen d'une vaste panoplie de documents et d'objets issus tant des fonds propres aux Archives nationales de Luxembourg, que de collections externes, l'exposition retrace l'histoire du Grand-Duché au sein de l'union douanière allemande en dix chapitres. Les trois premiers sont consacrés à la naissance cahoteuse du traité d'adhésion. Ils illustrent notamment le désarroi de nos compatriotes au lendemain de l'accession à leur indépendance politique et administrative, quand tout le monde certes convient de rejeter l'isolement économique, sans pour autant s'accorder sur le choix du meilleur partenaire futur. La vive controverse empêche finalement les Luxembourgeois d'antan de s'apercevoir que la décision échappe à leur emprise. Celle-ci est en fait une question de bout en bout politique, voire diplomatique, tranchée par leur souverain et les puissances européennes. La seule chose qui leur reste à faire, est de tirer parti des renouvellements successifs du traité pour défendre au mieux leurs intérêts face à un associé allemand omnipotent.



Les trois parties dédiées plus particulièrement aux structures et au fonctionnement de l'administration très spécifique des douanes « luxembourgeoises » en parlent, tout comme la section suivante, qui traite des artifices grâce auxquels nos ancêtres sont parvenus à déployer un certain protectionnisme national pour se défendre victorieusement contre la supériorité des concurrents prussiens, avant de mettre au point une astucieuse politique des niches qui leur permet de retirer leur épingle du jeu en jetant les fondements d'un âge d'or industriel ...et d'un Trésor public archi-comble. Un dernier chapitre illustre le revers de la médaille: travailler pour l'économie allemande par temps de guerre plonge inexorablement le pays dans une des plus graves crises existentielles qu'il ait jamais dû affronter.

Conçue par les historiens Charles Barthel, Nicky Blazejewski, Philippe Nilles, Gilles Regener et Sanja Sivic, l'exposition traite d'un pan de l'histoire de notre pays dont nos connaissances sont souvent imparfaites. Le travail accompli pour cette exposition est extrêmement important et je remercie tous ceux qui – d'une manière ou d'une autre – ont prêté leur concours à cette entreprise: un travail de mémoire mais surtout d'explication à un public plus large des cheminements souvent complexes de l'histoire de notre pays.

Josée Kirps, Directrice des Archives nationales



COLLOQUE – APPEL A CONTRIBUTION (MAI 2016)

David et Goliath. L'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg au Zollverein allemand (1842-1918)



(Collection : Lydia Homan-Brandenburger)

Est-ce que l'intégration économico-douanière entraîne infailliblement l'union politique? À la veille du référendum sur le « Brexit », beaucoup de Britanniques, certes désireux de profiter des avantages de l'UE, mais peu enclins à renoncer à leurs prérogatives souveraines, se posent aujourd'hui une question largement identique à celle qui, vers le tournant du XIX^e au XX^e siècle, agitait aussi bon nombre de Luxembourgeois alarmés par l'envahissement croissant de leur pays par des hommes d'affaires d'outre-Moselle: l'appartenance du Grand-Duché au Zollverein allemand (depuis 1842) ne finirait-elle pas par aboutir à une germanisation complète de leur patrie? Depuis la seconde révolution industrielle au plus tard, marquée par l'éclosion des grands konzerns de la sidérurgie, la plus petite nation d'Europe occidentale est tiraillée entre deux contraintes difficilement conciliables qui sont, d'une part, l'impératif d'accéder librement aux débouchés voisins comme une échappatoire à l'absence d'un marché intérieur propre et, d'autre part, le besoin de protéger jalousement les intérêts nationaux contre les appétences impérialistes d'autrui. Sous le couvert d'un discours d'ouverture transfrontalière, ce réflexe à la fois défensif et égoïste engendre l'épanouissement discret d'une savante politique des niches demeurée actuelle jusqu'à nos jours. Il est vrai, le paysage européen a entre-temps considérablement évolué au sein des communautés internationales fondées sur le droit et la reconnaissance du principe de l'égalité, du moins théorique, de tous leurs partenaires; il



n'empêche que la clé du succès des petits États repose – comme naguère – sur la facilité, la rapidité et l'ingéniosité qui leur permettent de s'adapter à des situations imposées par l'extérieur et sur lesquelles ils n'ont d'ordinaire que peu ou pas d'emprise. Rien que sous cet angle de vue une analyse approfondie des origines lointaines de l'incorporation du Grand-Duché dans des organisations économiques transnationales mérite d'être revisitée, à plus forte raison que la recherche luxembourgeoise en matière du Zollverein s'est pratiquement arrêtée au moment même où le pays quitte le giron douanier du Reich.

Le centenaire de la dénonciation de l'union en décembre 1918, qui correspond également à peu de choses près au 175^e anniversaire de la signature du traité d'adhésion du Grand-Duché au Zollverein en février 1842, constitue pour les **Archives nationales de Luxembourg** l'occasion d'organiser à la fois

- une **exposition** présentant un choix de documents d'archives et d'objets illustrant trois quarts de siècles de coopération commerciale et douanière germano-luxembourgeoise (aux Archives nationales, entre la fin 2017 et la mi-2018);
- un **colloque international** d'historiens également ouvert à d'autres disciplines à l'instar des sciences économiques, sociales, politiques ou littéraires etc. (au Musée Dräi Eechelen, du jeudi 19 avril au vendredi 20 avril 2018).

Sans aspirer à l'exhaustivité, le colloque se propose de reprendre sur le métier les clichés colportés par la littérature tant populaire que scientifique e.a. sur les « bienfaits » engendrés par l'adhérence du Grand-Duché au Zollverein. Constitue-t-elle vraiment le déclic par excellence au décollage de l'économie moderne ou se contente-t-elle plutôt d'offrir aux acteurs locaux un cadre propice au développement de leurs entreprises, voire au déclenchement de la révolution industrielle? Le bilan commercial de l'union est-il vraiment tellement bénéfique qu'on le prétend toujours? Après tout, l'image excessivement positive donnée par nos nationaux de leur communion avec les Allemands sous le rapport strictement matériel du développement des échanges en général, et des ressources financières encaissées par l'État grâce au partage des taxes prélevées en particulier, pourrait très bien émaner d'une transfiguration conditionnée a posteriori par le dessin délibéré de tenir la bride haute aux successeurs belges venus prendre le relais au lendemain de la Première Guerre mondiale. Qu'en est-il en revanche de la tutelle prétendument écrasante exercée par les autorités prussiennes vis-à-vis du contractant luxembourgeois? Même si sur le plan institutionnel celui-ci n'a officiellement pas voix au chapitre – il n'arrête du reste pas de critiquer vertement et *coram publico* cette « injustice » criante –, il aura peut-être su articuler ses désidérata par d'autres canaux. Par ailleurs, quel a été au bout de trois générations d'hommes l'impact de l'alliance économique-commerciale sur la vie de tous les jours? A-t-elle inspiré/modifié les us et coutumes, le cursus universitaire des étudiants, la façon de légiférer, la manière de penser d'un peuple qui se veut autonome et qui se réclame d'une culture distincte de celle de son partenaire?

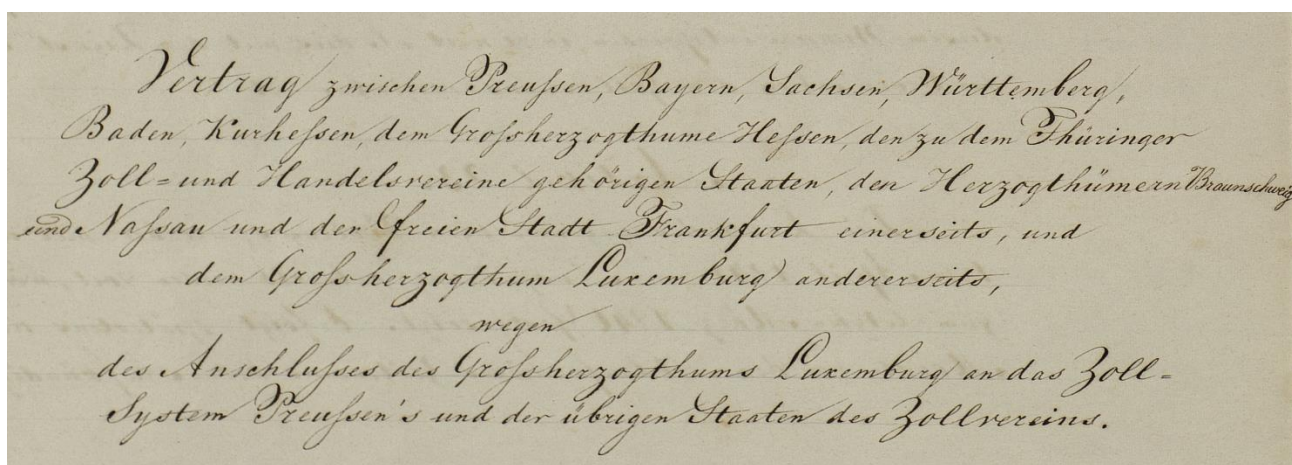
Voilà précisément pourquoi les organisateurs du colloque accordent une grande importance tant au regard externe, notamment à celui des États allemands, qu'à la comparaison avec d'autres espaces qui connurent un sort comparable à celui du Grand-Duché, en l'occurrence l'Alsace-Lorraine ou



d'autres petits pays qui, comme les principautés du Lichtenstein et de Monaco, sont à leur tour contraints à rechercher un expédient à leur isolement.

Pour tout renseignement complémentaire ou en vue de soumettre des propositions de contribution (environ deux mille signes au maximum), les intéressés sont priés de s'adresser à Charles.Barthel@an.etat.lu avant la fin de l'année 2016.

Les contributions du colloque peuvent être présentées et écrites soit en langue française soit en langue allemande. Elles donneront lieu à une publication scientifique. Les frais de voyage et de séjour des intervenants seront pris en charge par l'organisateur.



(Source : Archives nationales de Luxembourg, TC-005-01)



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES ARCHIVES NATIONALES

Les Archives nationales de Luxembourg (ANLux) constituent la mémoire historique du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que de la société luxembourgeoise. En effet, les sources historiques y conservées témoignent du passé politique, religieux, culturel, social et économique du Luxembourg. Elles constituent une des plus grandes richesses du patrimoine national et permettent de reconstituer et de mieux comprendre l'histoire du Grand-Duché.



Les ANLux font partie des instituts culturels de l'État et sont placées sous la tutelle officielle du Ministère de la Culture.

Leurs missions

Selon la loi du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat, « les Archives nationales ont pour mission de réunir tous les documents d'intérêt historique national leur soumis. Elles classent, inventorient et conservent les archives publiques en vue de leur utilisation à des fins historiques et administratives ».

Ainsi, les ANLux conservent

- des archives publiques, c'est-à-dire les archives en provenance des ministères et des administrations publiques. Par ce biais, elles jouent un rôle d'information indispensable au maintien de la transparence administrative de l'État.
- des archives privées, c'est-à-dire les archives d'individus, reflétant leurs activités familiales et associatives, leurs occupations civiques, sociales et commerciales ; ou encore les archives d'entreprises, d'associations ou autres organisations.

De plus, les ANLux conseillent les administrations de l'État et des communes ainsi que les organismes privés qui en font la demande sur la conservation et le classement de leurs archives.



Afin de permettre au public de faire valoir son droit à l'information, les Archives nationales sont ouvertes à chaque individu qui désire consulter les sources historiques originales. Ces fonds d'archives sont pleinement accessibles sur simple présentation d'une carte de lecteur gratuite et dans le respect du règlement grand-ducal du 15 janvier 2001 définissant les contraintes de leur consultabilité.



Quelques données supplémentaires sur les Archives nationales

Directrice :	Josée Kirps
Nombre de personnes travaillant aux Archives nationales :	30 personnes
Lieux de conservation des archives :	<ul style="list-style-type: none">• Ancienne caserne de la Compagnie luxembourgeoise des Volontaires au Plateau du Saint-Esprit• Parking souterrain du St.-Esprit (niveaux -4 et -5)• Centre Hermes (z. i. Bertrange / Bourmicht, 7, rue des Mérovingiens)• Annexe Bourmicht (depuis début 2014)• Athénée de Luxembourg (depuis fin 2017)
Volume des sources historiques conservées :	env. 45km d'archives linéaires (y inclus plusieurs milliers de cartes, plans et photographies)
Nombre de microfilms conservés :	env. 25 000 microfilms
Bibliothèque spécialisée :	env. 30 000 volumes
Document le plus ancien :	Charte datée de 762 conservée dans le fonds de l'abbaye d'Echternach



CONTACT

Pour plus d'informations et des visuels, veuillez contacter :

Sanja Simic

Service Communication, Service pédagogique

Archives nationales de Luxembourg

Boîte postale 6

L-2010 Luxembourg

Email : sanja.simic@an.etat.lu

GSM: (+352) 691 689 137

Tel: (+352) 247 86692

Fax: (+352) 47 46 92

www.anlux.lu